

Laissons-le faire



La fête du baptême de Jésus met un terme au temps liturgique de Noël. D'une fête à l'autre, nous avons progressé dans la révélation du mystère de l'incarnation du Fils de Dieu : sa venue dans le monde comme source de joie jamais tarie (*Noël*), sa manifestation à toutes les nations (*Épiphanie*) et enfin sa révélation comme Serviteur de Dieu pour réaliser le salut de l'humanité (*Baptême*).

Notre réaction spontanée est de passer du baptême de Jésus à notre propre baptême, comme si ce dernier découlait de celui de Jésus. Mais il faut plutôt parler du baptême que Jean offrait comme démarche de conversion en vue de bien accueillir le Messie. On peut lire dans notre passage d'évangile que le baptiste manifeste une certaine réserve quand Jésus paraît sur les bords du Jourdain pour lui demander avec insistance de le baptiser. Le geste est important car Jésus veut révéler sa solidarité avec les hommes et les femmes auxquels il va annoncer la Bonne Nouvelle du salut accordé par Dieu. Jésus demande à Jean de le laisser faire.

Une fois cette démarche accomplie, c'est au tour de Dieu de prendre la parole pour révéler l'identité intime de Jésus : Il est le Fils, l'Unique aimé de Dieu, le Visage humain de Dieu qui est amour. Par Lui, Dieu s'approche des êtres humains avec mansuétude, avec la force de sa bonté et de sa délicatesse. Il est le Serviteur que décrit le prophète Isaïe. Ce serviteur qui ne hausse pas le ton, qui n'écrase pas le roseau froissé, qui libérera les humains de toutes ces prisons (où l'on s'enferme trop souvent) qui retiennent captives ses potentialités d'aimer qui ne demandent en fait qu'à s'exprimer à travers les relations avec Dieu et entre les humains.

C'est ici que l'on peut penser à notre baptême dans la mort et la résurrection du Christ. Ce baptême nous donne de nous immerger dans la communion avec Dieu afin de nous accomplir comme personne humaine, en vivant dans la foi et la solidarité avec le Christ, le bien-aimé du Père. Il faut laisser faire le Christ dans notre vie pour que, rendu libre face à toutes les captivités où nous enferme le mal, il nous conduise de plus en plus proche de Dieu.

Yves Guillemette, ptre

Réflexion de notre pape François

Ne pleure pas sur ce que tu as perdu, lutte pour ce que tu as.

Ne pleure pas sur celui qui est mort, lutte pour ce qui est né en toi.

Ne pleure pas sur qui t'a abandonné, lutte pour celui qui est avec toi.

Ne pleure pas sur celui qui te hait, lutte pour celui qui t'aime.

Ne pleure pas sur ton passé, lutte pour ton présent.

Ne pleure pas sur ta souffrance, lutte pour ton bonheur.

Ne reste pas couché lorsque tu tombes, lutte pour te relever, lève ta main vers le Ciel, invoque la miséricorde de Dieu et saisis Sa main tendue qui t'est donnée.

Le Saint Père demande des prières pour que Dieu le protège et lui donne les forces pour remplir sa tâche difficile.

Le temps de dire MERCI

Merci pour votre générosité lors de la guignolée dans le secteur Saint-Timothée : 3 723,00 \$ en plus des nombreuses denrées de toutes sortes. Merci aux bénévoles!

La Friperie Saint-Timothée, située au 5035, boul. Hébert (450-373-9359) a offert à de nombreux enfants de chez nous du linge de très belle qualité pour toute saison et des jouets. **Merci** aux propriétaires Guylaine Robert et Pierre Pilon pour leur générosité! Une visite vous fera découvrir les trésors de toutes sortes disponibles à bon prix.

Merci à toutes les personnes qui ont collaboré à la décoration de l'église pour les festivités de Noël, à l'animation des célébrations, à la chorale paroissiale, à Charles Pilon, Yves Leduc, Benoît Tessier et ses chanteuses, à Denis Pelletier pour l'entretien de l'église, à Christiane Faubert, notre secrétaire, pour les feuillets paroissiaux, au club des « bonnes femmes » qui ont confectionné près de 400 « bottines de Noël » offertes aux gens de la Maison des Aînés, aux Clarisses et aux jeunes de notre paroisse! Merci aux Serres Latour pour leurs magnifiques poinsettias!

Merci à l'école Marie-Rose d'être venue visiter la crèche avec les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année!

Merci à l'école Élisabeth-Monette pour la chorale à la messe de 16 h à Noël et à sa directrice de chant, Pierrette Latreille!

Des boîtes d'enveloppes pour les quêtes dominicales sont toujours disponibles. Vos dons sont comptabilisés et vous permettent de recevoir un reçu pour fin d'impôt à la fin de l'année.

| Samedi 11 janvier 2020 | | |
|---|--------------------------------|-------------------------------|
| 16 h 00 | Marie-Laure Roy-Benoit | Parents et amis |
| | Rachel Grégoire Masse | Parents et amis |
| | Des Neiges Maher Paquette | Parents et amis |
| | Action de grâce | Élisabeth et Jean-Paul Guérin |
| Dimanche 12 janvier 2020 | | |
| 9 h 30 | Jean-Marc Bougie | Mme et M. Raymond Leboeuf |
| | Diane Ranger Clermont | Parents et amis |
| | Wilfrid Pete Bertrand | Parents et amis |
| | Lorraine Poirier | Parents et amis |
| 11 h 00 | Maryse Paquette | Parents et amis |
| | Huguette Lafontaine | Parents et amis |
| | Carmen Martin | Parents et amis |
| | Gilles Deschamps | Parents et amis |
| Mercredi 14 janvier 2020 à la Maison des aînés | | |
| 14 h 00 | Jacques Beaudry | Parents et amis |
| Samedi 18 janvier 2020 | | |
| 16 h 00 | Maurice Pelletier | Marie Pelletier et la famille |
| | Ann Corley Langevin | Parents et amis |
| | Riley Grégoire | Parents et amis |
| | Hubert Leduc | Parents et amis |
| Dimanche 19 janvier 2020 | | |
| 9 h 30 | Alberta Labrecque | Jean Laliberté |
| | Roland Léger | La famille |
| | Hubert Montpetit | Parents et amis |
| | Wilfrid Pete Bertrand | Parents et amis |
| 11 h 00 | Thérèse Martin Daoust | Parents et amis |
| | Défunts famille Himbeault | Richard Himbeault |
| | Irène et Gérard Tardif | Jacinthe |
| | Rosanna Tremblay | Son petit-fils Martin |
| | Yannick Himbeault | Son père et sa fille |
| | Honneur au Sacré-Cœur de Jésus | Mme Cardinal |

| <i>Grand Merci pour votre générosité !</i> | | | |
|--|---------------------------------------|---------------|-----------------|
| | Quêtes | Prions | Lampions |
| 21 et 22 déc. | : 1 095,50 \$ | 25,25 \$ | 133,00 \$ |
| 24 et 25 déc. | : 5 817,15 \$ | 56,60 \$ | 427,85 \$ |
| 28 et 29 déc. | : 1 075,05 \$ | 21,55 \$ | 153,80 \$ |
| 31 déc. et 1^{er} janv. | : 783,65 \$ | 25,35 \$ | 225,80 \$ |
| 5 et 6 janvier | : 910,70 \$ | 27,05 \$ | 141,60 \$ |
| | CGA : 88 365,50 \$ (Cumulatif) | | |

À vos prières

Lucien Mercier, 85 ans, époux de Jeannine Leduc
Raynald Montpetit, 85 ans, veuf de Carmen Deschamps
Huguette Vincent, 82 ans, veuve de Marcel Deschamps